

Le Profil Client (KYC/ KYT) conforme et performant

- > Vérification du bénéficiaire effectif : Circulaire CSSF 24/861, Règlement Européen
- > Relations et structures complexes, réseaux de relations d'affaires
- > Contenu du KYT et cohérence entre KYT et profil client (KYC)

Cécile Moser,

Associée,
PwC, Luxembourg

Gauthier Herman,

Directeur,
PwC Luxembourg

Maude Bossicart,

Manager, Forensic & Financial Crime,
Deloitte, Luxembourg

Deborah Cugnot,

Manager, Governance, risk and internal control,
Forvis Mazars, Luxembourg

Florian Gaudalet,

Manager, Governance, risk and internal control,
Forvis Mazars, Luxembourg

Identification et vérification du bénéficiaire effectif

9.00 Obligation d'identification et de vérification du bénéficiaire effectif

- La définition actuelle du bénéficiaire effectif: Quels sont les points d'attention pour les professionnels ? Comment identifier le bénéficiaire effectif dans les cas de structures complexes ?
- Quel changement a apporté la Circulaire CSSF 24/861 sur l'identification et la vérification du bénéficiaire effectif ? Comment appliquer le principe d'approche fondée sur les risques ?
- Quelles sont les obligations pour les professionnels liées au Registre des Bénéficiaires Effectifs à Luxembourg ? Quand le consulter ? Quand signaler une divergence ?
- Quel est l'impact du Règlement Européen sur la définition du bénéficiaire effectif ?

Cécile Moser et Gauthier Herman

Les nouveaux objets du KYC : structures complexes, réseaux de relation d'affaires

9.40 Identifier les réseaux / groupes de relations d'affaires et évaluer le risque consolidé : méthodologie, enjeux, attentes du régulateur

- Comment identifier des relations d'affaires liées au sein du professionnel ?
- Quels sont les risques de ces relations ou structures complexes ?
- Quels sont les contrôles à mettre en place pour mitiger ces risques ? Comment les surveiller de manière efficace ?
- Quels sont les impacts lors des entrées en relation, de la surveillance transactionnelle ou des revues périodiques, à la fois pour la première et deuxième ligne de défense ?

Cécile Moser et Gauthier Herman

10.20 Pause-café

Contrôle des transactions : élaborer un KYT complet et cohérent avec le profil client (KYC)

10.40 La description des transactions attendues / KYT : que doit contenir cette partie du profil client et comment doit-il évoluer ?

- Que doit contenir le KYT : contreparties, types de transactions entrantes et sortantes, volume, fréquence ? Quelle granularité ?
- Le KYT doit décrire le comportement transactionnel attendu du client : qu'est-ce qu'un « comportement », comment le caractérise-t-on ?
- Quelles sont les exigences en matière de connaissance des relations entre les contreparties : vise-t-on les relations entre donneur d'ordre et client ? Entre client et bénéficiaire ? Egalement les relations entre les donneurs d'ordre d'un client, les bénéficiaires d'un client, voir les relations entre les donneurs d'ordre et les bénéficiaires d'un client donné ? Quelles relations : d'affaires, familiales... ?
- Le KYT est censé permettre ensuite de repérer les transactions inhabituelles : exemples de bons /mauvais KYT imprécis ou incomplets qui vont laisser échapper sans détection des transactions inhabituelles ?
- Quelles sont les sources d'information pour rédiger le KYT : déclarations du client, documentation des contreparties

Maude Bossicart

11.10 Comment vérifier la cohérence du KYC et du KYT ? Comment résoudre les états d'incohérence ?

- Exemples d'incohérence entre KYC et KYT
- Ligne de défense 1 ou 2 : qui fait ce travail d'évaluation de la cohérence entre KYC et KYT ?
- Que se passe-t-il en cas d'incohérence : retour vers le client pour changer le KYT ? Reste-t-on en situation d'incohérence en attendant de voir les transactions réelles ?
- Quels changements du KYT nécessiteraient une revue / des amendements au KYC ?

Florian Gaudalet et Deborah Cugnot

11.50 Fin de la conférence

Le Profil Client (KYC/ KYT) conforme et performant

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11
 par e-mail: info@academyfinance.ch
 par courrier: Academy & Finance SA,
 Rue Neuve-du-Molard 3, CP 3039
 CH-1211 Genève 3
 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Le Royal
 12 bd Royal, Luxembourg

Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 19 mai après-midi.

Prix

490 euros
 Inscriptions supplémentaires de la même
 société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de
 crédit. Le montant facturé sera débité dès récep-
 tion des informations relatives à la carte. Dans tous
 les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 13 mai 2025 seront
 remboursées à hauteur de 100%. Les annulations
 reçues après le 13 mai ne seront pas remboursées.
 Pour être prise en compte, toute annulation doit
 être formulée par écrit (email, courrier ou télé-
 copie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas
 reçue par courrier ou par fax avant la conférence,
 le montant total de l'inscription sera dû. Un rem-
 placement est admis à tout moment. Il doit être
 communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Le profil client (KYC/KYT) conforme et performant"
 à Luxembourg le mardi 20 mai 2025.

Je participerai : en présentiel online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail

Société

Adresse

Code postal..... Ville

Tél Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire Mastercard VISA

N° de carte: ____/____/____/____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.